

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE/CSSCT/Référent(e) santé et sécurité renouvellement

OBJECTIF(S)

- Être capable de déceler, mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail
- Être capable de mettre en œuvre les méthodes et les procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

PUBLIC CONCERNÉ

- Membres du CSE, titulaires et suppléants (à partir du deuxième mandat consécutif)
- Membres de la CSSCT des entreprises de moins de 300 salariés (à partir du deuxième mandat consécutif)

PRÉ-REQUIS

- Avoir un outil numérique (ordinateur, tablette, téléphone...) pour la formation
- Avoir été réélu d'un précédent mandat et avoir déjà suivi la formation SSCT initiale



Présentiel



1 mini /12 maxi



21.00 heures

LES PLUS

Nous sommes agréés par la DREETS Bourgogne-Franche-Comté (agrément préfectoral CSE) et certifiés QUALIOP1 ; Remise à chaque participant d'une boîte à outils numérique ; Formation réalisable en visio ; Possibilité de prise en charge des OPCO pour les entreprises de moins de 50 salariés ; Un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours des stagiaires en situation de handicap.

Ce programme est conçu pour permettre à l'ensemble du CSE, nouveaux élus et renouvelés, de suivre la même formation. Les élus en renouvellement suivront les 3 premiers jours du module, principalement axés sur la théorie et auront accès à notre plateforme e-learning qui leur permettra de s'exercer avec la pratique. Quant aux nouveaux élus, ils réaliseront les 5 jours de formation prévu par le code du travail.



Formateur expert en Santé Sécurité et Conditions de Travail



Évaluation de positionnement
Évaluation formative
Évaluation des acquis



Attestation de formation

PROGRAMME

- JOUR 1
 - Présentation des stagiaires
 - Présentation de la formation
 - Questionnaire de positionnement
 - Missions et compétences du CSE en SSCT
 - Moyens du CSE en SSCT
 - Mécanisme d'apparition d'un dommage
 - Pyramide de Bird
 - Définition AT/MP
 - Statistiques AT/MP
 - Conséquences pour le salarié et pour l'entreprise
- JOUR 2
 - Responsabilité civile et pénale
 - Analyse de l'accident de travail par l'arbre des causes
 - Les risques professionnels physiques
 - Les Risques Psycho-Sociaux
- JOUR 3
 - L'évaluation des risques professionnels – Méthodologie
 - Le Document Unique
 - La pénibilité
 - Définition des conditions de travail
 - KARASEK et MASLOW
 - Écart entre travail prescrit et travail réel
 - Définition de la prévention
 - Les enjeux de la prévention
 - Les acteurs de la prévention
 - Les Principes Généraux de Prévention
 - Le droit d'alerte
 - Le droit à la déconnexion
 - L'entretien de parcours professionnel
 - La Q.V.C.T.
 - Evaluation des acquis
- Exercices
 - Exercices disponibles en e-learning pendant le mois suivant la formation

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Apports théoriques
- Études de cas
- Analyses pratiques
- QCM
- Vidéos

TAUX DE SATISFACTION DU MODULE

9.48/10 - 569 stagiaires (Maj 04/05/2026)

DURÉE DE VALIDITÉ

4 ans